



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

MÉMOIRE ÉCRIT POUR LA CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE EN PRÉVISION DU PROCHAIN BUDGET FÉDÉRAL

Par : l'Association canadienne de physiothérapie



physiotherapy.ca/fr/

AVRIL 2026

RECOMMANDATIONS :

1

Que le gouvernement élargisse l'accès aux services de physiothérapie afin d'améliorer l'accès aux soins primaires, de réduire les retards dans les interventions chirurgicales et de favoriser la participation au marché du travail.

2

Que le gouvernement soutienne la pérennité des cliniques de physiothérapie communautaires, en tant que prestataires essentiels de soins accessibles et de santé de la main-d'œuvre.

3

Que le gouvernement mette en œuvre une approche pancanadienne visant à améliorer la mobilité nationale et l'intégration de la main-d'œuvre.

4

Que le gouvernement intègre la physiothérapie aux stratégies proposées en matière de santé des femmes.

5

Que le gouvernement permette aux physiothérapeutes d'exercer pleinement leur profession dans le cadre des programmes de santé financés par le gouvernement fédéral.

6

Que le gouvernement soutienne l'intégration des physiothérapeutes formés à l'étranger (PFÉ) en investissant dans la formation, le soutien et la simplification des voies d'accès à la pratique.





LA PHYSIOTHÉRAPIE PERMET AUX CANADIENS DE RESTER AU TRAVAIL ET DE RÉDUIRE LES COÛTS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Le système de santé canadien est confronté à une demande croissante, à des pénuries de main-d'œuvre et à une augmentation des maladies chroniques et complexes. Parallèlement, la participation au marché du travail et la productivité demeurent des défis économiques persistants.

La physiothérapie se situe au cœur de ces priorités.

La physiothérapie permet aux Canadiens de rester au travail. Elle permet aux personnes de se rétablir après une blessure, de prendre en charge des maladies chroniques et de retourner sur le marché du travail. Ainsi, la physiothérapie n'est pas seulement un service de santé, mais une solution concrète aux défis liés à la main-d'œuvre et à l'économie.

Les troubles musculosquelettiques comptent parmi les principales causes d'incapacité au Canada, représentant environ le tiers des demandes de prestations d'invalidité et constituant un facteur majeur d'absence au travail.^[1] On prévoit par ailleurs que les pénuries de professionnels de la santé, y compris de physiothérapeutes, persisteront.^[2]

Une action stratégique à l'échelle fédérale visant à mieux intégrer la physiothérapie au sein du système de santé permettra d'améliorer l'accès aux soins, de réduire les pressions sur le système et de favoriser la participation au marché du travail.

1

ÉLARGIR L'ACCÈS À DES SERVICES DE PHYSIOTHÉRAPIE RENTABLES

Que le gouvernement élargisse l'accès aux services de physiothérapie comme moyen rentable d'améliorer les résultats en santé, de réduire la pression sur les soins aigus et de favoriser la participation au marché du travail.

Un accès à la physiothérapie dans des délais raisonnables favorise de meilleurs résultats et réduit le recours à des services plus coûteux dans le système de santé.

Une intervention précoce permet d'éviter que des troubles aigus ne deviennent chroniques, de limiter le recours aux services hospitaliers et d'éviter des interventions inutiles. Par exemple, une évaluation et une prise en charge rapides en physiothérapie pour une blessure musculosquelettique peuvent prévenir une incapacité prolongée, réduire le recours à l'imagerie diagnostique et aux soins spécialisés, et favoriser un rétablissement durable ainsi qu'un plan axé sur la fonction pour un retour au travail plus rapide. La physiothérapie joue un rôle clé dans la réduction des coûts pour le système de santé et en matière de productivité.[3]

La physiothérapie renforce les soins primaires offerts en équipe en améliorant l'accès à des professionnels de santé autres que des médecins. Elle contribue également à réduire les retards chirurgicaux en proposant à la fois des alternatives à la chirurgie et un soutien efficace à la récupération postopératoire.

D'un point de vue économique, la physiothérapie permet un retour au travail plus rapide, réduit les répercussions et la durée de l'incapacité[4], et soutient la productivité. Elle aide ainsi les Canadiens à se rétablir plus rapidement et à demeurer actifs sur le marché du travail.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT :

- Cibler des investissements en physiothérapie financée par des fonds publics par l'entremise des transferts fédéraux en santé et des enveloppes de financement prioritaires
- Intégrer la physiothérapie aux stratégies fédérales en matière de soins primaires et de main-d'œuvre
- Élargir l'accès par l'entremise de programmes financés par le gouvernement fédéral (p. ex., carte d'identité Santé d'ACC, SSNA, principe de Jordan, PFSI)





2

RENFORCER LA PHYSIOTHÉRAPIE COMMUNAUTAIRE ET LES SYSTÈMES DE SANTÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Que le gouvernement soutienne la pérennité des cliniques de physiothérapie communautaires, en tant que prestataires essentiels de soins accessibles et de santé de la main-d'œuvre.

Les cliniques de physiothérapie communautaires constituent la pierre angulaire de l'accès aux soins au Canada. Elles offrent des services rapides et centrés sur les patients qui permettent de prévenir les blessures, de prendre en charge des maladies chroniques et de favoriser le rétablissement, évitant ainsi des visites à l'hôpital et réduisant la pression sur le système.

Elles jouent également un rôle essentiel pour la santé des travailleurs. Les troubles musculosquelettiques représentent une part importante des coûts liés à l'incapacité en milieu de travail, et un accès rapide à la physiothérapie permet de raccourcir la durée de l'invalidité et d'améliorer les résultats en matière de retour au travail. La physiothérapie favorise le rétablissement et le retour à la fonction grâce à des plans de traitement personnalisés, fondés sur un diagnostic précis, qui visent à traiter la blessure et à réduire la dépendance aux médicaments contre la douleur.[5]

Cependant, ces cliniques subissent des pressions croissantes liées à la hausse des coûts, aux pénuries de main-d'œuvre et à la stagnation des taux de remboursement. Sans intervention, l'accès aux soins communautaires risque de diminuer, laissant des blessures ou des troubles sans prise en charge et susceptibles de s'aggraver, ce qui pourrait entraîner des besoins non comblés chez les patients et une pression accrue sur les services d'urgence.

Soutenir les cabinets privés de physiothérapie permet de préserver l'accès aux soins, de renforcer les petites entreprises et d'améliorer l'efficacité du système, aidant ainsi les Canadiens à rester en bonne santé et à conserver leur emploi.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT :

- Soutenir les petites et moyennes entreprises du secteur de la santé par des mesures fiscales et de main-d'œuvre ciblées
- Veiller à ce que les programmes fédéraux tiennent compte du coût réel de la prestation des soins
- Favoriser un accès rapide à des soins de physiothérapie dans le cadre de programmes liés à l'incapacité et à la main-d'œuvre
- Réunir les assureurs, les employeurs et les provinces et territoires afin de faire progresser les pratiques exemplaires en matière de conception des régimes d'avantages sociaux

3

FAVORISER LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Que le gouvernement soutienne des approches pancanadiennes visant à améliorer la mobilité des physiothérapeutes, la planification de la main-d'œuvre et l'accès aux soins.

La pénurie de physiothérapeutes au Canada constitue à la fois un défi pour le système de santé et un enjeu économique. Un meilleur accès à la physiothérapie permet de prévenir l'incapacité et aide les Canadiens à se rétablir et à retourner au travail plus rapidement.

Le renforcement de la mobilité à l'échelle nationale permettrait aux physiothérapeutes d'exercer là où les besoins sont les plus grands, ce qui améliorerait l'accès aux soins dans les régions mal desservies, favoriserait les soins virtuels et permettrait de renforcer la capacité en période de pression sur le système. Cela améliorerait également l'accès aux soins pour un plus grand nombre de Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence.

Une meilleure coordination entre les provinces et territoires permettrait de renforcer les données sur la main-d'œuvre, la planification et la capacité d'adaptation du système, en accord avec les priorités en matière de mobilité de la main-d'œuvre, de ressources humaines en santé et de modernisation numérique.

Cette approche permet d'utiliser plus efficacement la capacité de la main-d'œuvre, aidant ainsi les Canadiens à accéder aux soins plus rapidement et à retourner au travail plus tôt.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT :

- Soutenir un cadre pancanadien de mobilité pour les physiothérapeutes
- Investir dans les systèmes de données sur la main-d'œuvre et l'infrastructure numérique
- Harmoniser les stratégies liées à la main-d'œuvre avec les priorités en matière de mobilité de la main-d'œuvre





4

INVESTIR DANS LA PHYSIOTHÉRAPIE POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN SANTÉ DES FEMMES

Que le gouvernement intègre la physiothérapie aux stratégies en matière de santé des femmes et de participation au marché du travail.

L'amélioration de la santé des femmes constitue à la fois une priorité en matière de santé et d'économie. L'élargissement de l'accès à la physiothérapie peut améliorer la qualité de vie, accroître la participation au marché du travail, réduire les coûts de santé à long terme et contribuer à la croissance économique.

La physiothérapie soutient les femmes à toutes les étapes de leur vie, notamment pendant la grossesse, la période postnatale, la péri-ménopause et la ménopause. Elle contribue également à la prise en charge de la douleur chronique et des troubles musculosquelettiques. Ces services améliorent les capacités fonctionnelles, atténuent les symptômes et améliorent la qualité de vie. Les physiothérapeutes spécialisés en rééducation périnéale et pelvienne possèdent une expertise unique pour évaluer et traiter les troubles périnéaux et pelviens, en offrant des soins ciblés et fondés sur des données probantes que d'autres prestataires de soins ne sont souvent pas en mesure de fournir.^[6]

Malgré ces avantages, l'accès à des services de physiothérapie qui soutiennent la santé des femmes demeure limité. Des obstacles financiers et géographiques retardent souvent la prise en charge, ce qui entraîne une aggravation de l'état de santé et un recours accru à des interventions plus coûteuses.^[7]

Améliorer l'accès à la physiothérapie permet de prévenir les complications, de réduire la douleur, d'accélérer le rétablissement et d'améliorer les capacités fonctionnelles, autant d'éléments essentiels pour favoriser la participation des femmes à la vie professionnelle et quotidienne.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT :

- Intégrer la physiothérapie aux initiatives fédérales en matière de santé des femmes
- Élargir l'accès par l'entremise de programmes financés par le gouvernement fédéral
- Soutenir des modèles axés sur la prévention et l'intervention précoce
- Harmoniser les approches avec les stratégies en matière d'équité entre les genres et de participation au marché du travail

5

PERMETTRE AUX PHYSIOTHÉRAPEUTES D'EXERCER PLEINEMENT LEUR PROFESSION

Que le gouvernement permette aux physiothérapeutes d'exercer pleinement leur profession dans le cadre des programmes de santé financés par le gouvernement fédéral.

Les physiothérapeutes sont formés pour offrir une gamme de services plus large que celle actuellement mise à profit dans l'ensemble du système de santé. Permettre la pratique de leur champ d'exercice dans toute son étendue[8] constitue une solution peu coûteuse et très efficace qui améliore l'accès aux soins, réduit les délais d'attente et optimise les capacités du personnel existant.

Permettre aux physiothérapeutes d'exercer pleinement leur profession garantit aux patients un accès à des soins appropriés et en temps opportun, tout en permettant aux médecins et aux spécialistes de se concentrer sur les cas plus complexes.

Cette approche améliore l'efficacité du système et renforce l'utilisation des ressources humaines en santé existantes, aidant ainsi les Canadiens à se rétablir plus rapidement et à retourner au travail plus tôt.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT :

- Intégrer le plein exercice du champ d'exercice dans les ententes fédérales-provinciales-territoriales
- Harmoniser les exigences des programmes fédéraux avec les compétences en physiothérapie
- Soutenir des modèles de soins interdisciplinaires et modernisés





6

ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION DES PHYSIOTHÉRAPEUTES FORMÉS À L'ÉTRANGER

Les physiothérapeutes formés à l'étranger représentent une part importante, en croissance, de la main-d'œuvre hautement qualifiée au Canada[9,10], mais plusieurs se heurtent à des processus longs et coûteux avant de pouvoir exercer. Avec seulement 998 physiothérapeutes formés au Canada diplômés en 2025, le pays ne peut répondre à la demande actuelle et future sans mieux intégrer les professionnels formés à l'étranger au système de santé.

Un soutien fédéral ciblé aux programmes de transition, aux possibilités de formation clinique et à la mise en place d'un identifiant national pourrait accélérer l'intégration à la pratique, tout en maintenant des normes de soins élevées.

Une meilleure intégration des physiothérapeutes formés à l'étranger permettra d'atténuer les pénuries de main-d'œuvre et d'assurer à un plus grand nombre de Canadiens un accès rapide aux services de physiothérapie. Il s'agit d'un investissement concret et à forte valeur ajoutée qui renforce la main-d'œuvre en santé et contribue à maintenir les Canadiens au travail.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT :

- Investir dans des programmes de transition clinique et de formation afin d'accélérer l'intégration des PFÉ à la pratique
- Élargir l'accès aux stages cliniques supervisés et aux possibilités de mentorat
- Soutenir des initiatives visant à améliorer les voies d'accès à l'exercice pour les PFÉ et la mobilité de la main-d'œuvre

CONCLUSION

Les professionnels de la physiothérapie sont particulièrement bien placés pour offrir des solutions concrètes et efficaces aux défis en matière de santé et d'économie auxquels le Canada est confronté.

En améliorant l'accès aux soins, en renforçant les soins communautaires, en augmentant les effectifs et en permettant le plein exercice du champ d'exercice, le gouvernement du Canada peut améliorer les résultats en santé tout en soutenant la productivité et la participation au marché du travail.

La physiothérapie permet aux Canadiens de rester au travail.

Investir dans la physiothérapie, c'est investir dans une population en meilleure santé, une main-d'œuvre plus forte et un système de santé plus durable.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE

L'Association canadienne de physiothérapie représente les professionnels de la physiothérapie, y compris les physiothérapeutes agréés, les aides-physiothérapeutes, les technologues en physiothérapie et les étudiants à travers le Canada. Les professionnels de la physiothérapie fournissent une expertise essentielle, des soins de réadaptation et des traitements, permettant aux Canadiens de bien vivre et de participer activement à toutes les facettes de leur vie.

Pour plus d'information, contactez

Gary Stordy
Directeur, Plaidoyer
gstordy@physiotherapy.ca





RÉFÉRENCES

- [1] Manulife. (le 3 janvier 2024). *Favoriser la santé musculosquelettique, c'est bon pour les affaires*. <https://www.manulife.ca/entreprises/nouvelles/assurance-collective/des-problemes-musculosquelettiques-courants-dans-la-population-active.html>
- [2] Système de projection des professions au Canada (SPPC). (le 30 janvier 2025). *Perspectives professionnelles en physiothérapie au Canada 2024-2033*. <https://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/.4cc.5p.1t.3.4ns.5mm.1ryd.2t.1.3l@-fra.jsp?tid=145>
- [3] Morgan, M., Shinost, C., Mendez, S., Klose, J., Lee, G., Forte, R., Lane, T., & Klinker, M. (2025). The effect of early physical therapy intervention on case duration and physical therapy visits in acute work-related musculoskeletal injuries across body regions: A retrospective cohort study. *JOSPT open*, 3(3), 333–353. <https://doi.org/10.2519/josptopen.2025.0135>
- [4] Deloitte. (2023). *Répercussions économiques de la physiothérapie au Canada*. https://physiotherapy.ca/app/uploads/2024/05/Deloitte-Report_FR.pdf
- [5] (2023). *Exposé de position des professionnels de la physiothérapie : des acteurs clés du Plan d'action pour la douleur au Canada*. Consulté en ligne : https://physiotherapy.ca/app/uploads/2023/04/CPA_NPM2023_Report_FR_v2-002.pdf
- [6] McLean, L., Pulsifer, J., Keshwani, N., Dumoulin, C., Azer, N., Lazareck-Devlin, A., Dufour, S., Sabourin, J., Faghani, N., Groves, V., Cordova, L., & Sanaee, M. (2024). CSPM Position Statement: The Landscape of Pelvic Health Physiotherapy in Canada. *Journal of obstetrics and gynaecology Canada : JOGC = Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada : JOGC*, 46(7), 102565. <https://doi.org/10.1016/j.jogc.2024.102565>
- [7] Ibid.
- [8] Association canadienne de physiothérapie. (2024). *Champ de pratique de la physiothérapie : optimiser les soins au Canada*. https://physiotherapy.ca/app/uploads/2024/04/NPM-Scope-of-Practice-Position-Paper_FR.pdf
- [9] Ibid.
- [10] Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). (le 30 octobre 2025). *Physiothérapeutes*. <https://www.cihi.ca/fr/physiotherapeutes>